

Décision
portant nomination
d'un agent chargé de la mise en œuvre des règles
d'hygiène et de sécurité dans une unité du CNRS
(ACMO)

DEC110727DR08

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine de prévention dans la fonction publique ;

Vu la circulaire FP/4 du 24 janvier 1996 ;

Vu l'instruction n° INS110516DAJ du 05 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

Vu la décision n°DEC110240INEE du 07/02/2011 nommant M. Pierre RICHARD aux fonctions de directeur par intérim de l'unité de recherche n°UMR6250 intitulée « Littoral, Environnement et Sociétés – LIENSS », pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 04/02/2011 ;

Considérant que Mme BRERET Martine a suivi la formation initiale d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) organisée par l'université de Poitiers les 12-13-14 novembre 2008 et 08-09-10 décembre 2008.

Article 1

Mme BRERET Martine, TCE

est nommée agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) dans l'unité du CNRS n°UMR6250, à compter du 01/01/2011.

Mme BRERET Martine exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe II.1 de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'ACMO, Mme BRERET Martine est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2

Cette décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à La Rochelle, le 30/09/2011

Le directeur de l'unité

Pierre RICHARD

Date et Visa du chef d'établissement partenaire

Le 11/10/2011

Gérard BLANCHARD

Date et Visa du délégué régional du CNRS

Le 17/10/2011

Patrice SOULLIE